

ROSA Newsletter



RÉSEAU OPÉRATIONNEL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Numéro 37 | Juin 2012

AU SOMMAIRE : > Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers > Agenda > Actualités du réseau

POINTS DE VUE SUR L'ACTUALITÉ



Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers : Des progrès majeurs mais encore des défis à relever

Les Directives volontaires (DV) pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts ont été officiellement adoptées en mai dernier lors de la 38ème session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Cet accord est le résultat d'un vaste processus de consultation lancé en 2009 par la FAO et des négociations intergouvernementales conduites par le CSA. Dans cet entretien, M. Madiodio Niasse, directeur de la Coalition Internationale pour l'accès à la terre (ILC - *International Land Coalition*) salue l'adoption de ce cadre qui définit des critères de référence mondiaux de la gouvernance foncière. Il revient notamment sur la contribution de l'ILC, la participation de la société civile à ce processus et les défis majeurs qui restent à relever.

● **Quelles leçons peut-on tirer du processus d'élaboration des Directives Volontaires, notamment de la participation de la société civile ? Ce processus qui s'est voulu inclusif favorise-t-il une plus forte adhésion et un vaste soutien de toutes les parties prenantes ? Quelles ont été les limites ?**

Pour commencer, il me semble important de féliciter le Comité de la sécurité alimentaire mondiale pour l'adoption des DV. Bien qu'elles soient « volontaires » et donc non contraignantes, elles jouissent d'un important soutien politique et d'une forte légitimité, ce qui est primordial pour garantir leur mise en œuvre.

Nous avons participé à la consultation conduite par la FAO sur l'avant-projet de ces Directives volontaires en avril 2011. Notre objectif était d'aider l'un de nos membres, la FAO, à élargir le dialogue autour d'un document d'une telle importance. Nous avons consulté notre réseau et reçu 36 contributions de la part de membres de la Coalition, d'experts, d'organisations et de particuliers. Ces contributions mettaient l'accent sur plusieurs lacunes importantes qui devaient être comblées afin d'améliorer la capacité des Directives volontaires à protéger les populations dont leurs moyens d'existence dépendent de la terre et d'autres ressources naturelles et à leur donner les moyens légaux et réglementaires de s'émanciper socialement, culturellement et économiquement. Nous avons synthétisé les retours de nos membres et partenaires dans un rapport que nous avons remis à la FAO, aux délégations gouvernementales, à la société civile et à d'autres participants au CSA.

Le ROSA est
une initiative de la :



COMMISSION
EUROPÉENNE

L'ILC étant une alliance internationale composée d'organisations intergouvernementales (OIG) et d'organisations de la société civile (OSC), nous n'avons pas pris part aux négociations. En revanche, le secrétariat de l'ILC a été invité à participer en tant qu'observateur, ce qui nous a donné la possibilité de contribuer en tant qu'organisation ressource lors des négociations qui ont été longues, complexes et parfois difficiles. Nous avons également apporté notre soutien aux membres de l'ILC qui participaient aux négociations, à savoir au FIDA et à la Banque mondiale pour ce qui est des OIG et au Marag (Inde), à l'Uganda Land Alliance (Ouganda), à l'Ekti Parishad (Inde) et à Oxfam du côté des OSC.

Le Mécanisme de la société civile du CSA constitue une innovation de taille au sein du système des Nations unies, car il a conféré aux OSC un rôle important aux côtés des gouvernements et d'autres parties prenantes lors de la formulation des Directives. Les OSC n'ont pas de droit de vote, mais elles ont néanmoins contribué de façon concrète aux débats. Ce processus inclusif est un élément clé du soutien politique fort dont bénéficient les Directives volontaires, mais il doit encore être consolidé.

Nous savons tous que l'expression « société civile » est un terme fourre-tout qui regroupe des organisations très diverses, qu'il s'agisse d'ONG, d'organisations de producteurs, de mouvements sociaux, de syndicats ou d'instituts de recherche. Au sein d'un regroupement aussi disparate, les points de vue relatifs à des sujets critiques peuvent différer sensiblement voire diverger. Ce phénomène constitue selon moi le défi numéro un, surtout lorsqu'on attend des OSC qu'elles parlent d'une seule voix, au lieu d'exprimer des points de vue divers.



Le défi numéro deux concerne la « représentation ». Pourrait-on définir un mécanisme clair et accepté par tous permettant d'identifier les représentants d'un groupe d'acteurs aussi divers ? Il faudra tôt ou tard trouver une réponse à cette question, même s'il est vrai qu'il sera difficile de trouver une solution qui convienne à chacun.

Le troisième défi a trait à la nécessité d'investir dans la préparation des OSC avant qu'elles ne s'engagent dans des processus et des négociations politiques complexes et parfois hautement techniques. Ce problème requiert une attention accrue à l'avenir. Concernant le processus d'élaboration des DV, le mécanisme de la société civile a accompli un travail remarquable qui mérite nos félicitations.

● **Les Directives fournissent un cadre de référence visant à guider les gouvernements et autres parties prenantes pour améliorer la gouvernance foncière. Quelles sont les avancées significatives apportées par ce document tel que validé au mois de mai ? Quelles sont ses principales lacunes ?**

Les Directives volontaires constituent un pas décisif vers une gouvernance foncière centrée sur l'individu. Elles font clairement de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté leurs objectifs prioritaires. Elles soulignent le rôle primordial joué par les petits producteurs et la nécessité d'encourager leur participation et leur consultation en matière de gouvernance des terres, et insistent sur l'importance du développement territorial. Ces directives contiennent des dispositions assez progressistes dans des domaines tels que l'accès à la justice et à l'information transparente, les droits fonciers des femmes et l'égalité entre les sexes, les domaines ancestraux, les responsabilités des acteurs non étatiques, etc. A l'avenir, plusieurs de ces dispositions feront sans doute référence en matière de gouvernance foncière centrée sur l'individu. Les Directives volontaires soulignent en outre la nécessité d'établir un suivi national et international de la gouvernance foncière.

L'un des domaines dans lesquels les Directives volontaires auraient pu se montrer plus audacieuses est le renforcement du rôle de l'État dans la correction des inégalités en matière d'accès à la terre et de contrôle de celle-ci. Dans un contexte de très forte concentration foncière se traduisant par un nombre croissant de sans-terres, l'État a un

rôle à jouer dans la redistribution des terres et les Directives volontaires auraient dû insister sur ce point. Mais en tant que document négocié entre gouvernements (du Nord, du Sud, de pays développés et en développement) avec une contribution active des OSC, les Directives volontaires telles qu'adoptées constituent tout simplement une avancée exceptionnelle.

Ce qui est très important est que les Directives volontaires créent les conditions nécessaires pour revisiter, mettre à jour et améliorer, à la lumière des valeurs et des normes émergentes, les cadres légaux existant au niveau national en matière de droit foncier. L'issue donnée à ces processus dépendra cependant des relations de pouvoir qui prévalent au niveau national. C'est pourquoi il est une nouvelle fois important de soutenir les OSC dans leur implication au niveau des processus politiques nationaux relatifs aux questions foncières.

- **Quels sont les points clés à prendre en considération pour une application effective de ces Directives Volontaires au niveau des Etats et des autres parties prenantes ?**

Comme cela est stipulé dans ces Directives conformément à leur caractère volontaire, il est de la responsabilité des gouvernements d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Il est aussi demandé aux États de constituer des plateformes multi-parties prenantes pour améliorer le dialogue avec divers acteurs, notamment avec la société civile.

Si un fort leadership des États est essentiel, ces tâches nécessitent également des ressources et des efforts importants de la part des organisations spécialisées dans les questions foncières, ainsi qu'une collaboration positive entre OIG, OSC et gouvernements. La Coalition internationale pour l'accès à la terre est prête à soutenir ses membres et à travailler avec la FAO (membre de l'ILC) et d'autres organisations pour atteindre cet objectif.

AGENDA



Événements passés

- **Réunion du groupe de travail intergouvernemental du CSA (27-29 juin 2012) :**

Ce groupe de travail s'est réuni à Rome pour passer en revue le deuxième avant-projet du Cadre stratégique sur la sécurité alimentaire et la nutrition (GSF-*Global Strategic Framework*). L'avant-projet révisé a été élaboré par le Secrétariat du CSA sur la base des résultats des consultations menées sur le premier projet entre le mois de mars et mai 2012, y compris les discussions lors des conférences régionales de la FAO et une consultation en ligne. Le groupe de travail a travaillé sur la première version du GSF qui sera soumise à la considération du CSA lors de sa plénière en octobre. Lire le texte de l'avant-projet 2 ainsi qu'une note d'information préparatoire à la réunion de juin, décrivant l'état actuel du processus et les étapes à venir. [>>>](#)

- **Rencontre de haut niveau sur la crise alimentaire au Sahel (Bruxelles, 18 juin 2012) :** Des représentants des pays du Sahel, des organisations régionales, des agences multilatérales d'aide humanitaire et de développement, des organisations non gouvernementales, des pays donateurs et du Parlement Européen se sont rencontrés à Bruxelles à l'invitation de la Commission européenne afin de réfléchir à des mesures durables pour faire face aux crises récurrentes qui frappent le Sahel. A l'issue de cette rencontre, les participants ont convenu d'engager un partenariat visant à améliorer la résilience des populations vulnérables. L'initiative AGIR Sahel (Alliance globale pour l'Initiative Résilience) doit servir d'instrument pour une coordination étroite entre donateurs en vue d'améliorer le partage des informations et les analyses, de faciliter l'harmonisation des stratégies d'aide, de renforcer le lien entre urgence et développement et de garantir l'efficacité de l'aide lors de la programmation. [>>>](#)

Événements à venir

23 juillet : Formation "Changer la vision, la politique et les résultats liés à la nutrition" - Brighton (Royaume-Uni) [>>>](#)

15-17 octobre : 16ème conférence annuelle organisée par Chatham House - Londres (Royaume-Uni) [>>>](#)

15-20 octobre : 38ème session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) - Rome (Italie)

16-17 octobre : Journées Européennes du Développement « Pour une croissance inclusive et durable » - Bruxelles (Belgique) [>>>](#)

29 octobre-1er novembre : Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement (GCARD) - Punta del Este (Uruguay) [>>>](#)

Décembre : 28ème Réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) au Sahel et en Afrique de l'Ouest - Ouagadougou (Burkina Faso)

Pour plus d'information : [Événements à venir](#)

Nouvelles de la Commission

● **Priorité accrue accordée à l'utilisation des transferts sociaux dans la réponse de la CE à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle** : Le cadre stratégique de l'UE pour la sécurité alimentaire¹ publié en 2010 accorde une place prioritaire à l'appui fourni aux pays pour soutenir la mise en place et la gestion des politiques de transferts sociaux ciblées et souples. Ce cadre reconnaît ainsi le rôle majeur que les transferts sociaux peuvent jouer dans la promotion de la sécurité alimentaire, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de l'accessibilité alimentaire et le renforcement de l'accès à des aliments nutritifs. En cohérence avec ce cadre stratégique, EuropeAid a lancé en 2010 un processus participatif visant à élaborer un document de référence pour soutenir l'intégration pratique de transferts sociaux dans les programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire dans la coopération au développement. Publié au mois d'avril 2012, ce document est basé sur une revue de la littérature sur les transferts sociaux, la sécurité alimentaire et la protection sociale, ainsi que sur un certain nombre d'études de cas portant sur les interventions récentes pilotées par les Délégations de l'UE et de ses États membres. Le document complet est disponible en anglais et un résumé est disponible en français [>>>](#)

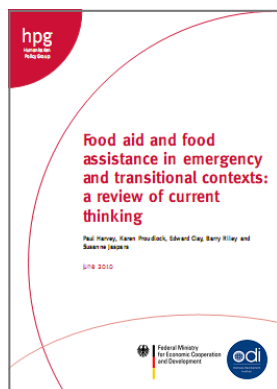
Afin de poursuivre ces efforts, EuropeAid a lancé en janvier 2012 un Service conseil en transferts sociaux (ASIST- *Advisory Service in Social Transfers*) pour soutenir les pays partenaires et le personnel de la Commission (au siège et dans les délégations) dans l'utilisation des transferts sociaux pour répondre à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. ASIST fournit un appui technique visant à : i) renforcer la sensibilisation sur les facteurs contribuant à accroître l'impact, la qualité, la couverture et la durabilité des transferts sociaux, ii) promouvoir la qualité des interventions en fournissant des conseils pratiques en termes de conception, mise en œuvre, suivi et évaluation afin de renforcer et promouvoir la mise en place des systèmes durables au niveau national et iii) partager les leçons tirées par les partenaires au développement et soutenir la CE à participer activement aux discussions sur les transferts sociaux au niveau international. Pour plus d'informations sur ASiST. [>>>](#)

¹ Un cadre stratégique de l'UE pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la sécurité alimentaire. Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européenne, COM(2010) 127 final, mars 2010.



Nouvelles ressources en ligne

Transferts sociaux



● **Contrôle et responsabilisation en matière de transferts monétaires conditionnels (TMC) en Amérique latine et Caraïbes (titre traduit) – Banque Mondiale, octobre 2011** : Cet article présente des outils et des bonnes pratiques destinés à superviser les systèmes de contrôle et de responsabilisation des programmes de transferts monétaires conditionnels. Il rassemble les principales conclusions et recommandations des rapports antérieurs qui ont documenté ces mécanismes, identifié les risques et analysé les secteurs à améliorer. **Publication en anglais >>>**

● **Aide et assistance alimentaires dans les contextes d'urgence et de transition. Bilan de l'avancée des réflexions (texte traduit) – ODI, Humanitarian Policy Group, juin 2010** : Ce rapport présente les évolutions survenues ces dernières années en matière de politique d'aide et d'assistance alimentaires. Il examine en outre l'état actuel des débats sur l'assistance alimentaire. Il a été commandé par le gouvernement allemand en vue de la révision de sa politique d'assistance alimentaire dans les contextes d'urgence et de transition. Il s'appuie sur des travaux récents portant sur l'aide alimentaire et sur les interviews d'un échantillon représentatif de gouvernements donateurs, d'agences des Nations unies, d'ONG et de la Croix-Rouge. **Publication en anglais >>>**

Nutrition



● **Accélérer la réduction de la malnutrition : Que nous enseigne la gouvernance en matière de nutrition ? (titre traduit) – IDS, avril 2012** : Ce document d'information s'appuie sur une étude qui compare la formulation et la mise en œuvre de stratégies nutritionnelles dans six pays (Bangladesh, Brésil, Éthiopie, Inde, Pérou et Zambie). Afin d'identifier les moteurs de la gouvernance, les auteurs ont utilisé un cadre d'analyse qui s'intéresse à quatre facteurs clés : la coopération intersectorielle, la coordination verticale, des financements à long terme et le suivi et plaidoyer. Ce cadre permet d'identifier les aspects essentiels d'une gouvernance efficace en matière de nutrition et de comprendre comment elle contribue à accélérer la réduction de la malnutrition. **Publication en anglais >>>**

● **Nos efforts à l'échelle internationale pour prévenir la malnutrition durant les 1000 premiers jours. Rapport final du Projet IYCN (titre traduit) – USAID, Projet IYCN, mars 2012** : Lancé en 2006, le projet Infant & Young Child Nutrition était le programme phare de l'Agence pour le développement international (USAID). D'une durée de cinq ans, il avait pour objectif de prévenir la malnutrition maternelle et infantile en s'appuyant sur des interventions lors de la période critique des 1000 premiers jours (depuis la conception jusqu'à la 2e année de vie d'un enfant). Ce rapport présente les activités principales, les avancées et les recommandations du projet IYCN d'après l'expérience menée dans 16 pays (13 en Afrique, le Pérou, Haïti et le Bangladesh). **Publication en anglais >>>**

● **L'appui budgétaire sectoriel : Objectifs, modalités de financement et conditions de décaissement. L'analyse d'un secteur non traditionnel (titre traduit) – Vagn Mikkelsen, avril 2011** : Ce document d'information analyse trois opérations récentes d'appui budgétaire sectoriel financées par la Commission européenne et menées dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans des pays d'Amérique latine à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Parmi elles, deux (au Pérou et au Guatemala) ont été financées grâce au principal instrument financier de coopération au développement géographique de l'UE, tandis que celle en Bolivie a été financée par le mécanisme d'aide financière aux importations alimentaires. **Publication en anglais >>>**

Liens et ressources externes



● **Engagements, principes et avancées : L'aide à l'agriculture depuis l'Aquila (titre traduit) – Action Aid, mai 2012** : Ce document d'information examine les tendances en matière d'aide à l'agriculture depuis que les gouvernements du G8 se sont engagés à fournir un soutien accru au développement agricole lors du sommet à L'Aquila, en Italie (2009). Il rend compte des mesures prises par les principaux bailleurs de fonds pour accroître l'aide à l'agriculture et soutenir les plans d'investissement nationaux. Le rapport comprend une étude des meilleures pratiques depuis L'Aquila et formule des recommandations pour le sommet du G8 (mai 2012).

Publication en anglais : <http://www.actionaid.org/usa/publications/pledges-principles-and-progress-aid-agriculture-laquila>

● **L'urgence d'appuyer la résilience des populations vulnérables. Cadre stratégique de réponse régionale – Juin 2012** : La FAO, en appui aux gouvernements nationaux et en collaboration avec des agences humanitaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel, a préparé un cadre stratégique de réponse à la crise de 2012 visant à améliorer la situation nutritionnelle et alimentaire des populations vulnérables du sahel. Son objectif spécifique est de protéger et de renforcer la résilience des moyens d'existence des agriculteurs, éleveurs, agro-pasteurs, agro-sylvo-pasteurs et autres groupes vulnérables face à la crise. Les mesures annoncées (5 axes) s'appuient sur les programmes d'urgence, de réhabilitation et de développement mis en œuvre ces dernières années et sont conçues pour répondre aux besoins immédiats pour l'année en cours en apportant une assistance urgente aux populations vulnérables.

Document disponible en français : http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/sahel/docs/Cadre%20strat%C3%A9gique%20Sahel%20juin%202012.pdf

● **Rapport de suivi mondial 2012 : Prix alimentaires, nutrition et objectifs du Millénaire pour le développement – Banque Mondiale et Fonds Monétaire International, avril 2012** : La hausse des prix alimentaires mondiaux depuis 2005 suscite de vives inquiétudes quant à leurs répercussions possibles sur la pauvreté, la malnutrition et la progression vers les objectifs du Millénaire pour le développement. Le rapport de cette année fait la synthèse des impacts à court et à long terme des prix alimentaires sur plusieurs OMD, explore les tendances à venir et passe en revue les réponses politiques (depuis les politiques nationales et leurs filets de sécurité sociale, leurs programmes nutritionnels et leurs mesures en faveur de l'agriculture jusqu'aux politiques commerciales régionales et à l'aide de la communauté internationale). Le Rapport de suivi mondial est préparé conjointement par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, après consultation et collaboration avec des banques régionales de développement et d'autres partenaires multilatéraux.

Rapport complet en anglais : http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1327948020811/8401693-1327957211156/8402494-1334239337250/Full_Report.pdf

Note de synthèse en français : http://siteresources.worldbank.org/INTGLOBALMONITORING/Resources/2184066-1320776649786/8253445-1320776701110/Concept-Note_French.pdf

Contacts :

EuropeAid-ROSA@ec.europa.eu
animation@reseau-rosa.eu

Ce bulletin est rédigé par l'équipe du Gret, chargée de l'animation du ROSA.

Le réseau est une initiative d'EuropeAid C1 (Développement rural, sécurité alimentaire et nutrition) en collaboration avec EuropeAid R7 (Formation, gestion des connaissances, communication interne, documentation).

Les points de vue exposés ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de la Commission Européenne.

Crédits photo : Commission Européenne/EuropeAid